AGOSPAP

Trait d'union

Journal institutionnel de l'Agospap

ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES
DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

SEPTEMBRE 2010
N°4

Sommaire

INSTANCES P. 2

ACTUALITÉS P. 3

ZOOM SUR... P. 4-5

RETOUR SUR... P. 6-7

VIE DE L'ASSOCIATION P. 8

EDITO

C'est en tant qu'administratrice, représentant le collège des salariés, récemment élue vice-présidente que je suis avec attention la mise en application des nouvelles conventions qui lient nos administrations à l'Agospap. Où en sommes-nous ?

A la demande du ministère de la Santé et des Sports, l'avenant à la convention AP-HP introduit la mise en place d'un Chèque Emploi Service Universel (CESU) petite enfance, géré par l'Agospap. Ce CESU ne doit pas remplacer les engagements de l'AP-HP vis-à-vis des crèches et centres de loisirs mais il doit permettre à certains d'alléger leurs frais de garde.

Afin de respecter notre engagement social, les nouveautés 2010 permettent au plus grand nombre d'ouvrants droit de se tourner vers l'Agospap :

- Des offres vacances à tarif très intéressant au travers des "Prix plume" avec introduction d'une priorisation sur 3 ans pour que chacun puisse en bénéficier.
- Les Vacances en Direct avec des réductions attractives et la rétrocession au retour d'une somme allant de 200 à 410 € selon le quotient familial.
- Pour les jouets de Noël de leurs enfants, les ouvrants droit de la Ville et du Département de Paris ont pu passer commande par Internet, ce qui permet une meilleure gestion et à terme la possibilité d'améliorer la qualité et le choix des jouets proposés.
- Des coupons sport AP-HP, à tarif différencié suivant le quotient familial sans pour autant réduire les avantages déjà acquis puisque le financement maximum reste à 50 %.

La volonté qui anime les administrateurs qui vous représentent au sein de l'Agospap est bien de répondre au mieux à vos besoins que ce soit en termes de vacances, loisirs ou prestations sociales. Le nombre croissant d'ouvrants droit faisant confiance à l'Agospap pour couvrir leurs besoins dans ces domaines prouve que nous allons dans le bon sens.

Je vous souhaite une bonne rentrée 2010 et une bonne lecture de ce nouveau numéro de Trait d'Union.

Sylvaine Bardon

Directeur de publication : Christian Rollet
Rédaction / Administration : service communication, V. Alves, L. Besnier
Diffusion semestrielle à 151 000 exemplaires
Photos : Agospap, istockphoto.com/Daniel Laflor
Conception : VS Consulting ; Impression : Imprimerie Vincent.

Instances dirigeantes

1. Bilan d'activité 2009 et arrêté des comptes 2009

Après le conseil d'administration (CA) du 11 mai 2010, l'assemblée générale (AG) de l'Agospap du 2 juin a approuvé à l'unanimité, le bilan d'activité 2009 et l'arrêté des comptes 2009. L'arrêté des comptes fait apparaître des résultats comptable et budgétaire excédentaires après 3 exercices déficitaires.

2. Projet éducatif

L'assemblée générale du 2 juin a adopté le nouveau projet éducatif de l'Agospap visant à traduire les évolutions de l'association quant aux conceptions éducatives et stratégiques. Le dernier projet avait été voté en 2004. Ce projet éducatif dépasse les séjours Juniors et les différentes tranches d'âge pour envisager un développement possible à l'ensemble des activités de l'association.

3. Désignation de membre(s) de la commission économique et financière (CEF) et des groupes de travail

Lors du conseil d'administration du 11 mai 2010, les membres de la CEF et des groupes de travail ont été désignés pour assurer la continuité des travaux à la suite des départs et des arrivées d'administrateurs de l'Agospap.

4. Dispositions complémentaires concernant le personnel retraités Ville et Département de Paris

Conformément à la nouvelle convention VP-DP / Agospap du 1er janvier 2010 et par décision de l'AG du 16 mars 2010, une adhésion annuelle gratuite et obligatoire a été mise en place pour les agents retraités VP-DP qui peuvent continuer à bénéficier des prestations Arbre de Noël (un chèque-cadeau et un spectacle offerts), de la billetterie loisirs et des séjours vacances France et Etranger exclusivement à des tarifs négociés. Par contre, les retraités VP-DP n'ont plus accès au subventionnement de l'activité Juniors.

5. Chèque Emploi Service Universel AP-HP

L'Agospap s'est vu confier, via la convention AP-HP/Agospap 2010-2014, la gestion des Chèques Emploi Service Universel (CESU) à destination du personnel non médical de l'AP-HP tel que prévu dans le protocole du 19 octobre 2006 entre le ministère de la Santé et des Sports et les organisations syndicales signataires.

Le CESU AP-HP : mode d'emploi

L'Agospap a souhaité que le montant du ticket CESU AP-HP soit attribué en fonction du quotient familial. L'Agospap a sous-traité entièrement la gestion du CESU AP-HP à un prestataire habilité, ACE, à la suite d'un appel d'offres.

Ce CESU AP-HP entièrement préfinancé par l'Agospap doit permettre de financer des modes complémentaires de garde pour les enfants de 0 à 6 ans et d'élargir ainsi les réponses déjà existantes à la politique d'accueil de l'AP-HP en faveur de la petite enfance (crèches AP-HP et conventionnées AP-HP, centres de loisirs AP-HP).

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS
AGOSPAP
Vous êtes personnel non médical de l'AP-HP, vous avez des enfants de moins de 6 ans*, le Ticket CESU AP-HP, sous certaines conditions, participe à vos frais de garde.
POUR EN SAVOIR PLUS
www.agospap.com
Ticket CESU

Le personnel non médical de l'AP-HP peut bénéficier une fois par an, dans la limite de la subvention disponible et en fonction de leur QF, de 140 €, 210 € ou 280 € de Ticket CESU AP-HP par enfant de moins de 6 ans, suivant le tableau d'attribution ci-contre :

Quotient familial (QF)	Montant du QF	Valeur Ticket CESU AP-HP
Q1	>22 700 €	140 €
Q2	De 17 101 € à 22 700 €	140 €
Q3	De 13 901 € à 17 100 €	210 €
Q4	De 11 501 € à 13 900 €	210 €
Q5	De 9 101 € à 11 500 €	280 €
Q6	De 6 701 € à 9 100 €	280 €
Q7	De 4 501 € à 6 700 €	280 €
Q8	< à 4501 €	280 €

La commande de Ticket CESU AP-HP peut s'effectuer sur Internet ou par courrier. Un bilan sera fait au bout de quelques mois afin d'ajuster le dispositif si nécessaire.
Pour plus d'informations sur le dispositif Ticket CESU AP-HP, n'hésitez pas à consulter notre site www.agospap.com ▮

CESU Ville et Département de Paris

CESU directement géré par l'employeur. Pour plus d'informations, contacter votre DRH ou consulter le site www.paris.fr

Centralisation du quotient familial (QF)

Dès septembre 2010, l'Agospap simplifie les démarches de ses ouvrants droit par la mise en place d'une nouvelle organisation « la centralisation du quotient familial », avec un interlocuteur unique pour le calcul du quotient familial (QF), le service juridique.

Calcul du QF service juridique → **Inscription Vacances juniors, Vacances, Loisirs**

Les démarches à effectuer pour les inscriptions futures à partir de septembre 2010

→ pour les produits de l'automne 2010 ou sur un séjour hiver/printemps 2010-2011

Envoi préalable de l'avis d'imposition 2009 pour les revenus 2008 pour le calcul du QF au service juridique puis envoi de votre ou vos inscriptions au service concerné.

Exceptionnellement, l'envoi de l'avis d'imposition avec une inscription pourra être accepté.

→ pour les produits été/automne 2011 et hiver/printemps 2011-2012

Envoi préalable et impératif, avant le 31 janvier 2011, de l'avis d'imposition 2010 pour les revenus 2009 pour le calcul du QF au service juridique puis envoi de votre ou vos inscriptions au service concerné.

L'envoi de l'avis d'imposition avec une inscription ne sera pas accepté.

Ces modalités seront reproduites les années suivantes.

Quel sont les avantages de cette centralisation ?

L'objectif de cette centralisation est de simplifier les démarches des ouvrants droit en :

→ Transmettant une seule fois par an l'ensemble des pièces justificatives pour le calcul du QF.

→ Ayant le service Juridique comme interlocuteur unique.

→ Obtenant une réponse rapide, facilitant ensuite l'inscription sur un produit vacances, juniors ou loisirs.

Nouveauté rentrée 2010 : calcul du QF et nombre actualisé de parts fiscales

A partir des brochures Hiver/ Printemps 2010-2011, il faudra prendre le nombre actuel de parts fiscales. Ainsi, si vous avez un nouvel enfant à charge depuis votre précédente déclaration, le nombre de parts fiscales figurant sur l'avis d'imposition devra être actualisé.

Pour plus d'informations sur cette centralisation du quotient familial et sur le quotient familial en général, consultez la page Quotient Familial sur notre site www.agospap.com ▮

Coupons Sport AP-HP/QF

RAPPEL : Depuis le 1er juin 2010, pour obtenir des Coupons Sport AP-HP, les services de l'Agospap déterminent au préalable votre quotient familial lors d'une inscription Vacances ou Juniors (brochure hiver 2009/2010 ou brochure été 2010). Dans le cas contraire, le bon de commande doit être envoyé par courrier accompagné de la copie de votre (vos) avis d'imposition.

Il s'agit de la première application du QF aux activités loisirs, ainsi les Coupons Sport peuvent être subventionnés jusqu'à -50% en fonction du QF soit 10 € au lieu de 20 €.

Le Coupon Sport est géré par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances). Le Coupon Sport est un titre de paiement accepté en règlement des cotisations, adhésions, cours, stages dans plus de 35 000 associations agréées par le ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliées à l'ANCV. ▮

La Certification

Les services de l'Agospap sont certifiés ISO 9001 : 2008 pour la gestion d'œuvres sociales pour les personnels des administrations parisiennes depuis le 19 avril 2010 pour 3 ans. Cette certification atteste que le Système de Management de la Qualité des services de l'Agospap répond aux exigences de cette norme. Cette démarche s'inscrit totalement dans la mission de l'Agospap de rechercher et d'obtenir la satisfaction des ouvrants droit.

▶ Interview de Loïc Bouder, responsable management qualité

Quelles ont été les grandes étapes pour parvenir à l'obtention de la Certification ?

La 1re étape a été le séminaire de lancement du 15 octobre 2008 avec la direction générale, les responsables de service et le cabinet AC'SEES. Ce séminaire avait pour but de présenter ce qu'est la norme ISO 9001 et son intérêt pour l'Agospap, et surtout d'expliquer ce qu'elle pouvait apporter aux ouvrants droit/ayants droit. Il fallait aussi définir le périmètre de certification : il a été convenu que ce projet s'étendrait à tous les services (opérationnels et fonctionnels) de l'Agospap.

Une 2e étape importante a été l'élaboration du système de management de la qualité (SMQ) propre à l'Agospap, et la rédaction du manuel qualité.

La 3e étape a été la constitution des groupes de travail, qui ont accompagné le projet jusqu'à l'audit de certification.

Les audits internes ont constitué une 4e étape du projet, lors du 4e trimestre 2009. Ces audits ont permis de faire un bilan de l'avancée du projet, en recueillant puis en analysant les non conformités par rapport aux exigences de la norme.

L'audit blanc, qui constitue une répétition générale de l'audit de certification, et réalisé par un cabinet indépendant, a ensuite permis de corriger les derniers écarts éventuels, et a permis de se préparer à l'audit de certification qui constitue l'aboutissement du projet.

En quoi cela est un avantage pour les ouvrants droit ?

Le système de management de la qualité des services de l'Agospap est construit autour et pour les ouvrants droit/ayants droit. Des enquêtes de satisfaction semestrielles sont réalisées, et l'appréciation des Vacances et des séjours Juniors est prise en compte. Les réclamations sont également suivies de près ; elles permettent de mettre en place des actions correctives si nécessaire, afin d'améliorer la qualité des prestations et du service rendu aux ouvrants droit. Des objectifs qualité sont également définis pour chaque processus. Leur niveau sera régulièrement ajusté afin de faire toujours progresser la qualité des prestations et du service rendu.

En interne, en quoi la démarche qualité a-t-elle contribué à faire évoluer le fonctionnement de l'Agospap ?

Une telle démarche a toujours un effet structurant sur une entreprise, et cela a été le cas pour l'Agospap. Elle est construite de manière à participer au décloisonnement des services et à mutualiser les fonctions supports communes à l'ensemble des activités de l'association. Il s'agit de travailler autant que possible de façon transverse.

Pour conclure comment voyez-vous l'avenir du système de management de la qualité ?

C'est un système dont les bases sont désormais établies, et qui doit évoluer en permanence. La certification des services de l'Agospap n'est qu'une étape dans l'évolution du système de management de la qualité. Il faut continuer sur cette lancée, en gardant à l'esprit que c'est une démarche constante. L'obtention du certificat met le pied à l'étrier pour la suite de cette démarche. Les réunions (revue de direction, comité stratégique de certification,…) doivent se tenir régulièrement. Les groupes de travail pourront se recréer au moment des audits internes exigés par la norme ISO 9001. Le système de management de la qualité des services de l'Agospap n'est pas figé, il est voué à s'améliorer de façon continue. C'est surtout une valorisation du travail de tous et qu'il faut pérenniser. ▮

Propos recueillis par Véronique Alves

▶ Interview d'un auditeur interne, Paul Truong, technicien informatique

M. Truong, vous êtes auditeur interne de l'Agospap depuis janvier 2009, pouvez-vous nous décrire votre mission ?

En préambule, je souhaite dire que c'est une grande satisfaction d'avoir obtenu cette certification, même s'il reste beaucoup à faire, non pas en tant qu'auditeur, mais en tant que salarié. C'est un projet fédérateur dont la réussite dépend de chacun d'entre nous.

En ce qui concerne ma mission d'auditeur, celle-ci consiste à participer

à l'élaboration du calendrier des audits, à mener à bien les audits internes, à formaliser les rapports d'audits et à vérifier l'efficacité des mesures correctives. Pour moi, il s'agit essentiellement de réfléchir et de donner des idées pour que l'association puisse évoluer afin de satisfaire au mieux nos clients / ouvrants droit. C'est aussi un moyen de valoriser notre image de marque.
Il ne s'agit nullement de pointer du doigt le travail des salariés mais plutôt de travailler ensemble pour améliorer le service rendu.
Pour ce faire, certaines capacités sont indispensables. Il faut être sérieux et rigoureux pour respecter et appliquer les processus, rester neutre et impartial lors des entretiens, et avoir une bonne capacité d'écoute.

La norme ISO 9001 prévoit un plan d'audits internes pluriannuel sur 3 ans. Quelles sont les prochaines étapes auxquelles vous aller participer ?
L'obtention de la certification est une étape. Il s'agit maintenant de garder ce label en procédant tout au long de l'année à des audits spécifiques contrairement aux premiers audits qui englobaient tous les processus. Une planification des audits est effectivement prévue et nous allons maintenant procéder une fois par trimestre à des audits avec les deux autres auditeurs internes Cyril Rozier et Loïc Bouder. A titre d'exemple, les processus Accueil, Ecoute client et Ressources Humaines seront audités d'ici la fin de l'année. D'autres processus seront audités d'ici la fin de l'année 2012 en prévision de l'audit de renouvellement de certification en mars 2013.

A titre personnel, que retenez-vous de cette expérience d'auditeur ?
Cette expérience est pour moi très instructive et enrichissante. En effet, le fait d'aller à la rencontre des collègues dans les services permet de mieux comprendre leur quotidien et de voir réellement ce qui s'y passe. Malgré mes 30 ans d'ancienneté j'ai beaucoup appris des services que je connaissais déjà par ailleurs.

J'estime qu'auditeur est un métier à part entière et que pour bien remplir cette mission il faut, au-delà de la formation initiale, y consacrer suffisamment de temps : du temps pour préparer, pour auditer et pour faire la restitution / bilan. J'ai également beaucoup appris d'un point de vue réglementaire. ▮

Propos recueillis par Véronique Alves

▶ Interview d'un salarié, Jean-Claude Bouchheid, responsable du secteur Accueil logistique

Les services de l'Agospap sont certifiés depuis le 19 avril 2010 ? Comment avez-vous contribué à ce projet ?
J'étais membre de groupe de travail Accueil et j'ai participé à une quinzaine de réunions à raison d'une tous les quinze jours.
Lors de ces réunions, il a fallu dans un 1er temps déterminer le périmètre d'action de notre groupe, puis étudier l'existant en analysant les forces et faiblesses de notre accueil.
L'ouvrant droit étant au centre des préoccupations de la démarche qualité, il est essentiel de soigner son accueil. L'objectif premier de ce groupe a donc consisté à améliorer et harmoniser l'accueil de nos clients quel que soit son point d'entrée (l'accueil, la logistique, la billetterie, …).

Pouvez-vous nous en dire plus sur les actions d'amélioration qui ont été mises en œuvre dans le cadre du groupe de travail accueil ?
Une fois nos pistes d'amélioration définies, nous avons pu mettre en place des actions correctives très rapidement. Ainsi, toute la signalétique extérieure et intérieure a été revue. A titre d'exemple, un totem a été installé dans la cour, il permet de renseigner l'ouvrant droit sur la direction à suivre pour accéder à la billetterie ou au bureau recherché. Enfin, la création d'un poste « Accueil-Information » à l'entrée de la billetterie loisirs a considérablement amélioré le conseil et l'orientation des ouvrants droit.

En quoi la démarche qualité influence-t-elle votre quotidien ?
Avant la mise en place de la démarche qualité, nous nous efforcions déjà de satisfaire au mieux les ouvrants droit.

Désormais, nos actions sont formalisées ce qui permet d'avoir une base solide pour les évolutions futures. ▮

Propos recueillis par Laëtitia Besnier

La commande en ligne des jouets VP-DP

Après l'AP-HP en 2009, la VP-DP et l'Agospap ont souhaité début 2010, initialiser les commandes en ligne des cadeaux (jouets et chèques cadeaux) des personnels de la VP-DP.

▶ Interview de M. Mondher Ben Youssef, administrateur de l'Agospap et agent de maîtrise à la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) de la Ville de Paris, environ 8 000 agents.

Avec 75% des jouets commandés en ligne pour la VP-DP au 31 mai, on peut dire que ce service lancé pour la première fois cette année est une réussite. Pouvez-vous nous rappeler comment les agents ont été informés de ce nouveau dispositif ?

D'abord, je tiens à souligner que lors d'une assemblée générale j'avais fait part de mes craintes quant à la commande en ligne des jouets. En effet, de par leur fonction, les agents de la DPE sont faiblement équipés en poste informatique, ils étaient également très rodés à la commande papier et j'étais donc plutôt dubitatif quant au succès de cette démarche. Je suis donc agréablement surpris du résultat.

Afin de faire connaître ce nouveau dispositif, tout a été mis en œuvre pour que les agents soient informés : 2 réunions organisées par la DRH de la Ville de Paris et les services de l'Agospap conviant les 450 gestionnaires, UGD ; la mise à disposition de dépliants et d'affiches dans les services ; l'information via La Lettre Capitale distribuée dans les bulletins de salaire en sont quelques exemples.

Je souhaite également souligner que toute la chaîne hiérarchique du directeur jusqu'au chef d'équipe a joué son rôle en étant très présente. Un formidable travail de relais d'information a été mis en œuvre grâce à la motivation de tous.

Les agents sont répartis sur plusieurs sites, comment s'est passée la mise en place de la commande en ligne ?

Les administratifs ont bien compris les enjeux et ont su expliquer la procédure et faire passer le message lors de réunions d'information. Mais tous les agents ne pouvaient assister à ces réunions du fait des horaires décalés et donc, sur le terrain, ce sont les agents de maîtrise et les chefs d'atelier qui ont pris le relais et ont accompagné les agents, en passant parfois les commandes avec eux.
Les commandes en ligne se sont faites la plupart du temps dans les ateliers en compagnie du chef d'équipe, cela prenait au plus 10 minutes par agent. D'autres se sont connectés via les bornes mises à disposition dans les services et les plus aguerris aux nouvelles technologies ont pu le faire de chez eux, au calme, en famille.

Dans le cadre de vos fonctions, avez-vous vous-même participé à cette opération, qui fut une grande première ?

Bien évidemment, je me suis doublement investi dans cette mission en tant qu'administrateur de l'Agospap au titre de ma représentativité syndicale et en tant qu'agent de maîtrise, adjoint de chef de secteur. D'autant plus que, comme je vous l'ai dit, j'étais plutôt inquiet quant au résultat de la démarche.
C'est surtout ma fonction d'adjoint au chef de secteur qui m'a permis de largement participer à ce dispositif. Nous avons profité des réunions de travail pour effectuer des relances et nous sommes allés directement voir les agents qui n'avaient pas passé commande. Nous avons ainsi

COMMANDE EN LIGNE DES JOUETS

- ✔ 75 % des jouets commandés à la VP-DP : 19 834 pour cette 1re année (70 % en commande collective les années antérieures) au 31 mai 2010
- ✔ 64 % des jouets commandés à l'AP-HP : 28 565 (2e année) au 31 mai 2010
- ✔ Vote de la commande en ligne pour la VP-DP en conseil d'administration le 16 mars 2010
- ✔ Dates : 30 avril au 31 mai et du 16 juin au 4 octobre

accompagné avec le concours des chefs d'équipe, quelque 98 agents répartis sur 3 ateliers. J'ai suivi cette opération de près en gardant un œil sur l'évolution des commandes et ai fait des rappels hebdomadaires.

Il faut noter que la DPE signifiait il y a encore peu de temps « Direction de la Propreté et de l'Environnement » ; nos agents sont donc très sensibilisés au respect de l'environnement, ce qui a aussi expliqué le succès de la commande en ligne dans notre secteur. Nous avons en effet beaucoup insisté sur le fait que commander en ligne des jouets, c'est autant de papier, de listings, de catalogues en moins.

Les services de l'Agospap ont été certifiés ISO 9001 : 2008 en avril et nous sommes toujours soucieux de la qualité de service rendu à l'ouvrant droit. A votre avis, malgré ce score très encourageant, que pourrait-on améliorer pour faciliter la commande en ligne des jouets des agents ?

Il me semble qu'en termes de communication, d'accompagnement et de mise en œuvre tout a été déployé pour réussir ce projet dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit néanmoins que d'un premier bilan puisque la commande s'achève à la fin du mois de septembre*.

Il faudra toutefois veiller à pérenniser ce système à la Ville de Paris et ne pas relâcher nos efforts l'année prochaine afin que les agents puissent acquérir ce réflexe de commande en ligne des jouets.

Ce sont les aspects logistiques de la livraison des jouets qui me préoccupent le plus. Il faudra certainement mener une réflexion de fond pour rationnaliser les livraisons et le nombre de points de livraison. Le jouet reste une prestation très importante et symbolique pour les agents de la VP-DP, ainsi toutes les pistes doivent être étudiées pour assurer une livraison dans les meilleures conditions possibles. ▮

*L'interview a été réalisée en juin 2010, après la 1re vague de commandes.

Propos recueillis par Véronique Alves

1er Bilan PRIX PLUME

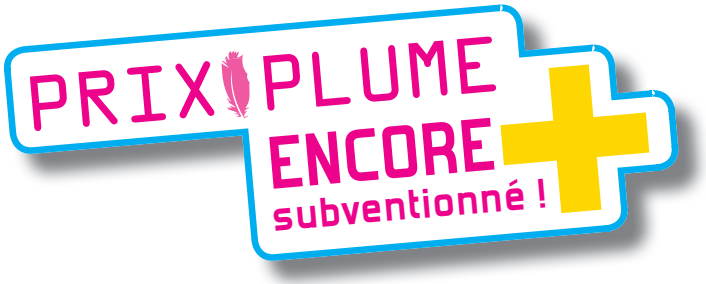

Cette année, dans sa brochure Vacances Eté-Automne 2010, l'Agospap a proposé une nouvelle offre " Prix Plume " à ses ouvrants droit. L'objectif est de permettre à toutes les familles, y compris les plus modestes, de partir en vacances, en France ou à l'étranger suivant une formule «tout compris» à prix très attractif.

Les offres "Prix Plume" ont donc été sélectionnées pour leur excellent rapport qualité/prix et ont été fortement subventionnées (de 21% en Q1 et jusqu'à 71% en Q8). Quatre destinations ont été proposées en village-vacances et en hôtel-club ; en France et à l'étranger : Port-Manech dans le Finistère, Les 7 Laux en Isère, Agadir au Maroc et Bizerte en Tunisie.
Ces "Prix Plume" ont permis à 1 663 ouvrants/ayants droit de partir sur ces destinations ce qui représente une consommation de subvention de 436 180 €.

61 % des bénéficiaires étaient issus de l'AP-HP et 72 % des bénéficiaires de la Ville et du Département de Paris appartenaient aux tranches de revenus Q5 à Q8. L'objectif de faire partir des familles aux revenus modestes est donc réalisé. ▮

DERNIÈRE MINUTE !

▶ **Départ Vacances Juniors du 9 juillet :** entre 7h30 et 9h30, près de 600 enfants sont partis pour des séjours à destination de la Bretagne, Poitou-Charentes, Italie, Auvergne, Pays-de-la-Loire, Normandie, Centre, Lorraine. 19 cars étaient présents. Nous avons reçu la visite de M^me^ Errecart, adjointe au Maire de Paris, chargée des ressources humaines, de l'administration générale et des relations avec les mairies d'arrondissement, venue assister à ce grand départ.

M^me^ Errecart s'est montrée très soucieuse des situations des familles et a remercié les personnels de l'Agospap de leur professionnalisme.
Cet été 7 100 enfants partent avec l'Agospap pour 73 destinations en France et à l'étranger. Les départs se sont échelonnés du 2 juillet au 23 août sur plusieurs sites à la porte de Versailles, en gares et aux aéroports de Paris.

Limou Dembele, Gisèle Worthington, Maïté Errecart, Dominique Demodice

Arrivées/Départs 2010 (1er semestre)

ÉLECTION VICE-PRÉSIDENCE : Bienvenue à M^me^ Sylvaine Bardon, nouvelle vice-présidente de l'Agospap depuis le mois de février 2010. Elle succède ainsi à M. Thierry Lecouturier.

ADMINISTRATEURS - CA et AG

→ ARRIVÉES — DÉPARTS →

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

UCP VP-DP	Nicole Vitani	UCP VP-DP	Jean-Pierre Arnault
FO VP-DP	Didier Chruscika	FO VP-DP	Christian Pigaglio
FO VP-DP	Emile Raillart	FO VP-DP	Didier Chruscika
UNSA VP-DP	Maria Herissé	UNSA VP-DP	Jean-Pierre Consuegra
SNCH AP-HP	Jean-Paul Midy	SNCH AP-HP	Philippe Legrand
SNCH AP-HP	Philippe Legrand	SNCH AP-HP	Dominique Thély
CGT AP-HP	Sylvaine Bardon	CGT AP-HP	Thierry Lecouturier
CGT AP-HP	Philippe Bonnet		

REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS

AP-HP	Marie-Aleth Bonnard	VP-DP	Géraldine Poirault-Gauvin
AP-HP	Jacques Deschamps	AP-HP	Marc Croisy
AP-HP	Marie-Noëlle Gérain-Breuzard	AP-HP	Anne Hégoburu

SALARIES CDI

→ ARRIVÉES

Nom	Prénom	Poste
Bastel	Jessica	Agent de vente

DÉPARTS →

Flecher	Michèle	Responsable Caisse (retraite)
Szabo	Nathalie	Assistante de communication

INFO PRATIQUE

→ **DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE PSAN**
Pour vos démarches concernant les prestations sociales, retrouvez le service Prestations Sociales et Arbre de Noël au 15 rue de la Bûcherie 75005 Paris au lieu du 17 rue de la Bûcherie.